



DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
COMMUNE DE VEZINS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

*Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, le **22 juillet 2026 à 18h30***

Affiché le 16 juillet 2026

Information : En raison de l'absence de M. le Maire, la séance sera présidée par Mme BINET Blandine, première adjointe, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

-
- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

I- FINANCES

- Régularisation exceptionnelle d'une facture d'électricité – Logement communal situé 4 A rue des Écoles

II- URBANISME

- Vente de terrains communaux – rue de Cheneveau

III – ÉDUCATION

- Approbation du Projet Educatif Territorial (PEDT) – 2026/2029

IV – RESSOURCES HUMAINES

- Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier

V – INTERCOMMUNALITÉ

- Adhésion au groupement de commandes relatif au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux (2027-2031)

VI – QUESTIONS DIVERSES

**L'Adjointe au Maire,
Bandine BINET**

